

L'an deux mille vingt, le dix juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandra PAILLOT, Maire.

Présents : Mme Sandra Paillot, Maire

Madame et Messieurs Sophie Hadaji-Avril, Fabrice Hasse, Pascal Mischieri et Pierre Peytoureau
Mesdames et Messieurs Aurélien Cénatiempo, Elodie Chauveau, Jacques Gablier, Sabrina Héraud, Annick Lasne, Christophe Mangé, Catherine Nioteau, Alain Scharnitzky. Xavier Svahn

Absent excusé : M, Frédéric Robert

Secrétaire de séance : Mme Elodie Chauveau

Élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Mise en place du bureau : Président : Sandra Paillot

4 assesseurs : Aurélien Cénatiempo, Sophie Hadaji-Avril, Alain Scharnitzky, Jacques Gablier

Secrétaire : Elodie Chauveau

Délégués titulaires :

Sandra Paillot : 14 voix

Pascal Mischieri : 14 voix

Fabrice Hasse : 14 voix

Délégués suppléants :

Pierre Peytoureau : 14 voix

Cathy Nioteau : 14 voix

Christophe Mangé : 14 voix

Délibération n°27/2020

OBJET : Vote du budget primitif 2020 - commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal,

- **Adopte** le budget primitif de la commune qui s'équilibre
en recettes et en dépenses de fonctionnement à 603 070.49 €
en recettes et en dépenses d'investissement à 392 761.53€

DELIBERATION ADOPTEE PAR 14 VOIX POUR

Délibération n°28/2020

OBJET : Vote du budget primitif 2020 - Assainissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal,

- **Adopte** le budget primitif de l'assainissement qui s'équilibre
en recettes et en dépenses d'exploitation à 49 225.59€
en recettes et en dépenses d'investissement à 214 891.62€

DELIBERATION ADOPTEE PAR 14 VOIX POUR

Délibération n°29/2020

OBJET : Vote du budget lotissement communal 2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal,

- **Adopte** le budget lotissement communal
en recettes et en dépenses de fonctionnement à 63 873.73€
en recettes et en dépenses d'investissement à 63 829.07€

DELIBERATION ADOPTEE PAR 14 VOIX POUR

Délibération n°30/2020

OBJET : Vote du budget bâtiments locatifs 2020.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal,

- **Adopte** le budget lotissement communal qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 27 280.65€ en recettes et en dépenses d'investissement à 30 660.41€

DELIBERATION ADOPTEE PAR 14 VOIX POUR

Délibération n°31/2020

Objet : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Vu l'article 1650 du Code Général des impôts

Considérant qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuable de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé,

Considérant que cette liste doit comporter au minimum 24 noms

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **dresse** la liste de présentation suivante :

Raymond Brugère, Michel Chapeyrou, Jean-Yves Rohart, Muriel Cénatiempo, Jean-Michel Foulard, Jean-Claude Dumas, Monique Gatot, Gladys Ceaux, Jean-Bernard Sygall, Gérard Guichard, Christophe Mangé, Annick Lasne, Jean-Paul Gay, René Naudet, Odette Mazurie, Didier Dumas, Bernard Millaret, Pascal Couffin, Pascal Mischieri, Nicole Durand, Chrystel Darrouzes, Nicole Mastrenchard, Lucille Meunier, Jean-Roger Barrière

DELIBERATION ADOPTEE PAR 14 VOIX POUR

Délibération n°32/2020 annule et remplace la précédente suite à une erreur matérielle

Objet : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Vu l'article 1650 du Code Général des impôts

Considérant qu'il convient de soumettre au directeur des services fiscaux une liste de contribuable de la commune répondant aux conditions posées par l'article 1650 susvisé,

Considérant que cette liste doit comporter au minimum 24 noms

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **dresse** la liste de présentation suivante :

Raymond Brugere, Michel Chapeyrou, Jean-Yves Rohart, Muriel Cénatiempo, Jean-Michel Foulard, Jean-Claude Dumas, Monique Gatot, Gladys Ceaux, Jean-Bernard Sygall, Gérard Guichard, Christophe Mangé, Annick Lasne, Jean-Paul Gay, René Naudet, Odette Mazurie, Didier Dumas, Bernard Millaret, Pascal Couffin, Pascal Mischieri, Nicole Durand, Chrystel Darrouzes, Nicole Martrenchard, Lucille Meynier, Jean-Roger Barrière

DELIBERATION ADOPTEE PAR 14 VOIX POUR

Questions diverses :

- Vote des budgets :

Xavier Svahn regrette de ne pas avoir eu les budgets complets en amont afin de pouvoir les étudier plus précisément. Sandra Paillot explique qu'elle a envoyé une synthèse des budgets avec uniquement les montants par chapitre et non par article car elle pensait que plus de détails n'intéresserait pas forcément le conseil. L'année prochaine, les budgets complets seront donc envoyés.

- Désignation de représentants auprès du SIAEP Mussidan- Neuvic

La communauté de Communes demande aux conseils municipaux de désigner des représentants auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Mussidan- Neuvic, Pierre Peytoureau se propose et sa candidature est validée par le Conseil.

- Cérémonie d'Espinasse :

Madame le Maire rappelle que la cérémonie d'Espinasse se tiendra le 27 juillet à 11h.